

---

## Les arbres de Tunis peuvent-ils devenir un patrimoine urbain ? Pour qui ? Pourquoi ?

Quelques hypothèses de recherche

*Can the trees of Tunis become an urban heritage? For whom? Why? – Some  
hypotheses of research*

**Myriam Bennour Azooz**

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/paysage/16999>

DOI : 10.4000/paysage.16999

ISSN : 1969-6124

### Éditeur :

École nationale supérieure du paysage de Versailles-Marseille, Institut national des sciences  
appliquées Centre Val de Loire - École de la nature et du paysage, École nationale supérieure  
d'architecture et de paysage de Bordeaux, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de  
Lille, Agrocampus Angers

### Référence électronique

Myriam Bennour Azooz, « Les arbres de Tunis peuvent-ils devenir un patrimoine urbain ? Pour qui ?  
Pourquoi ? », *Projets de paysage* [En ligne], 7 | 2012, mis en ligne le 04 janvier 2012, consulté le 08 mai  
2021. URL : <http://journals.openedition.org/paysage/16999> ; DOI : [https://doi.org/10.4000/paysage.  
16999](https://doi.org/10.4000/paysage.16999)

---

Ce document a été généré automatiquement le 8 mai 2021.



La revue *Projets de paysage* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons  
Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# Les arbres de Tunis peuvent-ils devenir un patrimoine urbain ? Pour qui ? Pourquoi ?

Quelques hypothèses de recherche

*Can the trees of Tunis become an urban heritage? For whom? Why? – Some hypotheses of research*

**Myriam Bennour Azooz**

---

## Introduction

- 1 Dans la plupart des agglomérations, les arbres marquent l'espace public. Plantés et replantés, ils sont ainsi transmis de génération en génération grâce à l'action des services techniques des villes mais aussi des propriétaires privés. À la fois politique, environnemental et social, ce processus de transmission est peu connu, car il existe des villes sans arbres et d'autres où il occupe une place privilégiée.
- 2 En nous intéressant à l'arbre public d'une capitale, Tunis, nous avons choisi une ville dont une partie créée après 1890 est un héritage colonial. Pour décrire le processus de patrimonialisation qui inscrit les arbres publics dans le temps long, nous cherchons d'abord à répondre à deux questions : quels rôles jouent les arbres dans l'espace urbain tunisois aujourd'hui et comment les Tunisois se les représentent-ils ?
- 3 Deux types d'acteurs jouent un rôle décisif dans la détermination du statut de l'arbre dans l'espace urbain. Il s'agit d'un côté des pouvoirs publics, qui définissent l'arbre comme un marqueur symbolique de l'espace public et préservent le rôle de l'arbre comme un héritage collectif. De l'autre, il y a les Tunisois eux-mêmes qui, par leur choix et leurs habitudes, font une sélection des arbres qui « les marquent » et les maintiennent dans leur espace d'habitat.

## Le statut social et spatial des arbres

### L'arbre comme marqueur de l'espace public

- 4 C'est avec l'instauration du protectorat français que l'espace public a réellement commencé à prendre forme<sup>1</sup>. En effet, dès leur arrivée, en empruntant au modèle parisien, les colons ont eu recours aux arbres pour structurer et marquer l'espace public de la ville coloniale. Ils ont adopté deux fonctions de l'arbre urbain : l'arbre comme facteur d'hygiène et de confort public, et l'arbre comme forme spatiale, comme marqueur symbolique de la culture urbaine européenne, non seulement par le biais des alignements le long des voies principales, mais aussi par le choix des espèces. On peut d'ailleurs le constater dans la photographie suivante illustrant l'avenue Jules-Ferry, avenue principale de la ville européenne (figure 1).

Figure 1. Vue de l'avenue Jules-Ferry (aujourd'hui avenue Habib-Bourguiba ; avenue principale de la ville européenne) en 1953



On remarque le quadruple alignement de *Ficus nitida* taillé en rideau épais.

- 5 Les espèces les plus plantées, qui avaient été expérimentées dans les villes algériennes ou sud-européennes étaient des espèces exotiques, originaires d'Amérique du sud, comme le jacaranda (*Jacaranda mimosaeifolia*) dans les avenues de Carthage, de Paris, et Alain-Savary, le ficus (*Ficus retusa ssp. Nitida*, issu de l'Asie tropicale dans l'avenue Habib-Bourguiba), et le palmier des Canaries (*Phœnix canariensis*) dans l'avenue Mohamed-V. La majorité de ces plantations est encore visible aujourd'hui. On constate même une continuité entre l'héritage colonial et les plantations qui ont suivi depuis l'Indépendance en 1956<sup>2</sup>, comme l'illustre la photographie suivante (figure 2) représentant un alignement dans une avenue d'un quartier datant des années 1980. On constate que celui-ci est structuré sur le même modèle que les avenues de la ville européenne.

Figure 2 : Trottoirs de l'avenue principale à Manar II avec alignement de jacarandas



Source : Myriam Bennour, 2011.

- 6 Ainsi, depuis plus d'un siècle, les paysages urbains de Tunis ont été construits dans la conscience collective tunisoise grâce à cette signalétique arborée. Ce que confirme une enquête<sup>3</sup> au cours de laquelle des photographies de jacarandas ou de palmiers des Canaries dans divers sites de la ville sont montrées à des Tunisois. Dans 78 % des réponses, les lieux (rues et avenues principales telles que les avenues de Paris, Alain-Savary ou encore Mohamed-V) sont reconnus. Quand des photographies de ces arbres seuls sont présentées aux interlocuteurs, les avenues principales du noyau colonial sont toujours citées (l'avenue Mohamed-V pour les palmiers des Canaries, l'avenue de Paris et la rue Jamel-Abdelnasser pour les jacarandas). On peut voir dans la figure 3 un exemple des photographies utilisées pour l'enquête illustrant la rue Jamel-Abdelnasser.

Figure 3. La rue Jamel Abdelnasser (ancienne rue Sadiki) plantée de jacarandas



Source : Myriam Bennour, 2011.

- 7 C'est ainsi qu'en reconduisant l'usage des arbres comme composante ornementale et fonctionnelle (ombrage) de l'espace public, de l'espace urbain tunisois, et en structurant les voies de circulation, les pouvoirs publics ont su créer des unités

d'ambiance, des caractères remarquables et des points de repère pour les citoyens (Zahaf, 1999<sup>4</sup>).

- 8 Les pouvoirs publics avec leurs services techniques apparaissent bien comme l'acteur principal qui détermine la continuité de l'arbre dans la ville. Il n'empêche que les Tunisois également y ont un rôle.

### L'arbre comme marqueur social

- 9 Après l'indépendance et dans la continuité d'une tradition urbaine européenne, l'arbre ornemental est devenu l'attribut visible de la résidence de la classe aisée et continue à l'être encore aujourd'hui. Les municipalités ne s'occupant que des voies principales, elles cèdent volontiers la place aux riverains dans les rues secondaires<sup>5</sup>. Ces derniers reconnaissent volontiers que les espèces et les formes choisies<sup>6</sup> sont là pour « compléter le tableau que constitue leur demeure<sup>7</sup> » comme le montre la photographie suivante (figure 4).

Figure 4. Façade d'une maison de la rue Tahar-Sfar à Manar I. Les plantations sur le trottoir sont faites et entretenues par les propriétaires voisins



Source : Myriam Bennour, 2011.

- 10 Dans les quartiers moins aisés, même s'il est moins courant de rencontrer ce type de réalisations, 60 % des habitants interrogés indiquent leur souhait de réaliser des plantations (arbres ou arbustes) devant leur maison<sup>8</sup>.
- 11 Le choix des arbres concerne en général une dizaine d'espèces<sup>9</sup>. Ce qui permet de révéler un imaginaire social commun à ces arbres en tant que décor de la vie urbaine. Cet imaginaire est lié à des croyances religieuses et aux pratiques quotidiennes des citoyens.

## La perception intime de l'arbre par les Tunisois

- 12 Divers critères entrent en ligne de compte quand il s'agit de choisir les espèces à planter chez soi. Parmi les plus importants apparaît le thème de l'utilité pratique. Ainsi, nous avons constaté que la plupart des interlocuteurs préfèrent les arbres et arbustes fruitiers car, selon eux, « si j'ai un jardin, je souhaite qu'il y ait un condensé des espèces que j'aime, j'y planterai beaucoup de fruitiers, tant qu'à faire, autant joindre l'utile à l'agréable<sup>10</sup> ». D'autres encore reconnaissent une valeur ludique à l'arbre pouvant servir aux jeux d'escalade. « Quand j'aurai un jardin, j'y planterai de grands arbres, pour que mes enfants puissent y jouer comme je le faisais dans la maison de mes grands-parents quand j'étais petit<sup>11</sup>. » En outre, 85 % des personnes interrogées ont reconnu que leur attachement à certains arbres était lié à un souvenir d'enfance et de jeu. « On louait toujours la même maison à Kelibia, en haut de la falaise, il n'y avait quasiment rien autour, sauf un énorme figuier. Avec mes cousins, c'était notre repère. Il n'y avait que ce figuier et la mer pour se distraire. Depuis, j'ai une grande tendresse pour les figuiers, ils me rappellent une période heureuse<sup>12</sup>. »
- 13 Cependant la perception de l'arbre reste, pour la majorité des Tunisois, fortement influencée par les traditions ancestrales et religieuses auxquelles ils restent très attachés. C'est pourquoi certaines espèces sont récurrentes dans les jardins de Tunis, encore aujourd'hui, comme le bigaradier (auquel on attribue le pouvoir d'éloigner le « mauvais œil »), et l'oranger : « Il y en avait même un dans la maison d'en face. C'était un joli oranger au milieu du patio. C'était un arbre sacré pour nous, on n'osait même pas cueillir ses fruits<sup>13</sup>. »
- 14 Il faut noter néanmoins, qu'avec le temps, traditions profane et religieuse se sont entremêlées en produisant des images contradictoires. En effet, selon l'origine urbaine ou rurale des personnes interrogées, le figuier peut être considéré comme bénéfique (origine rurale) ou maléfique (origine urbaine) dans le jardin familial.
- 15 De la même façon, plusieurs croyances, héritées de la tradition musulmane, reconnaissent aux arbres des vertus, voire même des pouvoirs<sup>14</sup> : ainsi l'oranger et le citronnier sont considérés comme bénéfiques.
- 16 Traditions et souvenirs personnels ou collectifs se mêlent pour créer dans l'imaginaire des Tunisois l'arbre idéal associé avec la représentation d'une ville ou d'un jardin parfait que certains tentent de reproduire chez eux<sup>15</sup> à défaut de le retrouver à l'extérieur.

### L'arbre comme support de souvenirs

- 17 Le rapport, qu'entretiennent les Tunisois à l'arbre, indépendamment de leur classe sociale, semble être un rapport intime, étroitement lié à l'identité personnelle du citoyen. Ce qui crée l'attachement, donc l'appropriation symbolique sinon réelle d'un type d'arbre en particulier, est défini par les expériences intimes de la personne en termes d'histoire et de souvenirs. Ainsi, environ 80 % des personnes interrogées lors des entretiens, pour justifier l'attachement à un arbre en particulier, racontaient un souvenir d'enfance. On remarque cependant que, même s'il s'agit de souvenirs personnels, les arbres les plus cités sont ceux qui sont, pour la plupart, les plus



intimement liés aux traditions tunisiennes (l'eucalyptus, le figuier, l'olivier, l'oranger ou le citronnier).

- 18 Les choix des personnes qui élaborent un récit d'un fragment de vie sont exclusivement guidés par leur vécu propre et leurs perceptions personnelles. En effet, certaines<sup>16</sup>, en citant les eucalyptus et en évoquant des souvenirs d'enfance à une époque où Tunis en comptait beaucoup, les qualifiaient de « notre patrimoine » alors qu'il s'agissait d'espèces introduites par les colons, comme la plupart des autres arbres. Citons le cas du parc du Belvédère qui est, lui aussi, une importation française et qui fait aujourd'hui l'objet d'une pétition qui tend à le considérer comme patrimoine national<sup>17</sup>. Dans ces cas, il semble se produire une appropriation de l'héritage arboré colonial en tant que bien commun national.
- 19 Ce que l'on peut retenir de ces deux exemples, c'est que ce n'est pas la seule histoire politique qui importe. La mémoire intime se révèle aussi avoir une réelle valeur dans le présent pour juger de ce qui peut être transmis. Ce qui semble être également le cas, d'ailleurs, pour la mise en patrimoine des biens architecturaux en général.

## Conclusion

- 20 La perception sociale de l'arbre de Tunis semble construite et nourrie par l'identité personnelle des habitants de la ville. Mais l'arbre contribue aussi à forger l'identité des citoyens en marquant leur espace public de vie. La perception de l'arbre devient ainsi un mélange complexe de goûts personnels, de possibilités pratiques, mais surtout de traditions, de croyances religieuses et d'expériences individuelles. C'est ce mélange complexe qui contribuerait, avec l'action d'une politique urbaine, au processus de patrimonialisation de l'arbre tunisois.
- 21 À ce stade de notre travail, nous n'avons fait que formuler des hypothèses qui seront affinées et précisées dans notre travail de thèse.
- 22 C'est dans ce sens que s'insère le premier objectif de notre recherche, à savoir l'élaboration d'un système d'information géographique (SIG) des arbres urbains du gouvernorat de Tunis. Il nous sera de ce fait plus aisé de traiter les arbres urbains par zone, de les localiser, de les caractériser et d'en déterminer les fonctions et les statuts.
- 23 Le SIG sera très utile par la suite dans la détermination du rôle joué par les autorités dans la structuration de l'espace extérieur (les arbres comme marqueur social).
- 24 Le second objectif sera de voir s'il y a une différence dans la façon de penser les arbres et leurs rôles dans la ville entre les autorités chargées de l'aménagement d'un côté et les Tunisois de l'autre (étant donné la perception intime de l'arbre par les citoyens). Si cette différence existe, quelles pourraient en être les conséquences pour l'espace public arboré tunisois ?

*Je remercie Pierre Donadieu pour ses corrections et ses conseils.*

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Barthel, P.-A., *Tunis en projet(s) : la fabrique d'une métropole au bord de l'eau*, Rennes, Presse universitaire de Rennes, 2006.
- Bellakhdar, J., *Le Maghreb à travers ses plantes : plantes, productions végétales et traditions au Maghreb*, Casablanca, Éditions Le Fennec, 2003.
- Ben Becher, F., *Tunis : histoire d'une avenue*, Tunis, Éditions Nirvana, 2003.
- Gillig, C.-M., *L'Arbre en milieu urbain. Conception et réalisation de plantations*, Gollion, Infolio éditions, 2008.
- Mechta, K., *Maghreb : architecture, urbanisme, patrimoine, tradition et modernité*, Paris, Publisud, 1991.
- Zaafrane Zhioua, I., « Le parc du Belvédère de Tunis », mémoire de DEA « Jardins, Paysage, Territoire » dirigé par P. Donadieu, École nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette, P., 1998.
- Zahaf, L., « Pour une deuxième vie au Belvédère », mémoire de thèse de troisième cycle en architecture dirigé par A. Djerbi, École nationale d'architecture et d'urbanisme de Tunis, 1999.
- Zaïer, S., « Le temps des jardins husseinites : le cas du jardin Ksar Essaâda à la Marsa », mémoire de master « Paysage, Territoire et Patrimoine » dirigé par P. Donadieu, Institut supérieur agronomique de Chott Mériem, 2004.

## NOTES

1. Avant le protectorat français, dans la médina de Tunis, l'espace public n'existait qu'autour des centres religieux. Ce n'est qu'avec les deux derniers beys Mohamed Bey (1855-1859) suivi de Mohamed Sadok Bey (1859-1882) qu'on a vu apparaître les premières réformes politiques. L'une des plus marquantes a été la création, le 30 août 1858, du premier conseil municipal de la ville de Tunis, ayant pour tâche « l'entretien des bâtiments publics et l'organisation des services de voirie » (Abdelkafi, 1989). Ce conseil, sous le haut patronage du Premier ministre de l'époque Khair-Eddine, lança en novembre 1875 un programme d'assainissement de la ville dans le but d'assurer sécurité et hygiène en contrepartie d'une taxe. Comme le souligne le paysagiste et urbaniste Jellal Abdelkafi : « C'est donc par le biais d'une technique collective (le nettoyage) dont le majlis el baladi (conseil municipal) a permis la mise en place qu'apparaît dans les faits, sinon en droit, la notion d'espace public. » (*La Médina de Tunis*, 1989).
2. Après l'indépendance et jusqu'au milieu des années 190, les projets d'aménagement de l'espace public de Tunis ont été fortement influencés par les travaux des colons, selon Abdelkebir Ettouati (ayant participé aux travaux de la municipalité à l'époque de la création des quartiers Manars dans les années 1980).
3. Enquête exécutée par l'auteur pour les besoins de la thèse, avec un échantillonnage d'une centaine de personnes, réparties sur trois zones principales de la capitale : noyau historique/ zone nord aisée/ zone ouest modeste.
4. Zahaf, L., « Pour une deuxième vie au Belvédère », mémoire de thèse de troisième cycle en architecture à l'École nationale d'architecture et d'urbanisme de Tunis, dirigé par Djerbi, A., 1999.
5. Entretien fait par l'auteur avec Adel Bettayeb, chef de service au Service des espaces verts de Tunis à Agba, 2011.



6. Les espèces les plus observées dans les zones d'étude sont les ficus dont la variété Hawaiï, et diverses espèces de pins (notamment le pin d'Alep, parfois taillé selon les règles de l'art topiaire).
  7. Extrait d'un entretien avec Najet, 56 ans résidente à Manar II, 2011.
  8. Dans ces cas-là, l'espèce qui est la plus citée est le laurier rose (*Nerium oleander*).
  9. Les principales étant : le figuier, le citronnier, l'oranger, le mandarinier, le bigaradier, le palmier, l'amandier, l'eucalyptus, le jacaranda, le ficus Hawaiï.
  10. Extrait d'un entretien fait par l'auteur avec Yosr, 55ans, Manar I, septembre 2010.
  11. Extrait d'un entretien fait par l'auteur avec Aïssa, 24 ans, Menzah 9, septembre 2010.
  12. Extrait d'un entretien fait par l'auteur avec Souhé, 28 ans, Menzah 6, septembre 2010.
  13. Extrait d'un entretien fait par l'auteur avec Fawzia, 66 ans, Bardo, septembre 2010.
  14. Il existe une croyance selon laquelle celui qui abat un palmier risque de voir mourir un de ses proches.
  15. Parmi les individus interrogés ayant un jardin, plus de 90 % ont au moins un agrume ou un palmier. Quant à ceux qui vivent en appartement, ils sont plus de 80 % à vouloir y planter des agrumes, oliviers et palmiers.
  16. Il est question ici de personnes d'une tranche d'âge de 50 à 65 ans ayant passé leur enfance entre Tunis et sa banlieue sud.
  17. Cette initiative a été lancée en mars 2011 par l'Association des amis du Belvédère (AAB) qui a été suivie par un élan citoyen de tous bords politiques.
- 

## RÉSUMÉS

En s'appuyant sur des observations *in situ* et des résultats d'entretiens avec les citoyens, nous avons d'abord tenté de définir en premier lieu le statut de l'arbre de Tunis. Puis, en second lieu, nous avançons quelques hypothèses quant à la perception de l'arbre par les Tunisois. Nous avançons que la perception sociale des arbres de Tunis est construite et nourrie surtout par l'identité personnelle des habitants de la ville. Mais il faut néanmoins souligner que l'arbre contribue aussi à forger l'identité des citoyens en marquant leur espace public de vie. La perception de l'arbre devient ainsi un mélange complexe de goûts personnels et de possibilités pratiques, mais surtout de traditions, de croyances religieuses et d'expériences individuelles.

For our case which is Tunis, we've been relied on in-situ observations and results of interviews with the citizens to attempt to define; first, the status of the tree of Tunis. Then, second, we do a few assumptions about the perception of the tree by the citizens. We advance the following thesis: the social perception of the tree of Tunis is built on the personal identity of the inhabitants of the city. Nevertheless, the tree helps also to forge the identity of the urban public space by marking their life. The perception of the tree becomes a complex mix of practicality, traditions, religious beliefs and personal experiences.

## INDEX

**Keywords :** patrimonialization, tree, Tunis, perception, social tagging

**Mots-clés :** patrimonialisation, arbres, Tunis, perception, marquage social

## AUTEUR

### **MYRIAM BENNOUR AZOOZ**

Ingénieure paysagiste diplômée de l'Institut supérieur d'agronomie de Chott Mériem (Tunisie), elle est titulaire du master « Théories et démarches du projet de paysage » de l'École nationale supérieure du paysage de Versailles-Marseille/AgroParisTech/université Paris 1/Panthéon Sorbonne.

myriambennour[at]yahoo[dot]com